

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 mai 2018

AVENIR PROFESSIONNEL - (N° 904)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS1395

présenté par
Mme Fabre, rapporteure

ARTICLE 10

À l'alinéa 3, substituer au mot :

« professionnelle, »,

le mot :

« professionnelle ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel